



**Assemblée générale le jeudi 9 novembre à 18 H au donjon**

**Randonnée : le vieux canal, RV samedi 7 octobre 11 h devant la mairie**

Chronique du mois d'octobre 2023

## Sècheresse

### XIX<sup>e</sup> siècle

#### 1890 : Vœux en faveur des canaux du Rhône<sup>1</sup>

Le Conseil municipal de la Commune de **Cairanne**, réuni dans le lieu habituel des séances a décidé d'approuver ce qui suit :

*« Considérant que le Midi a besoin d'être protégé contre la fabrication de vins falsifiés et l'introduction de vins étrangers, il est également nécessaire de favoriser le développement de la production vinicole, ainsi que de l'agriculture.*

*Considérant que l'eau est indispensable pour atteindre ce but, que les canaux dérivés du Rhône peuvent seuls mettre à la portée des petits propriétaires, comme des grands, et qu'il faut en finir avec cette question qui dure depuis douze ans.*

*Le Conseil adoptant les idées formulées par la presse du Midi organisée pour obtenir l'exécution des canaux du Rhône.*

*Emet le vœu de voir MM les Sénateurs et Députés de la région s'unir et se grouper pour demander résolument l'exécution immédiate de la loi du 20 décembre 1879 par le dépôt d'un projet ayant pour base la convention du 5 juillet 1886 et les décisions de la commission financière des canaux du Rhône du 3 juillet 1888. »*

Signé : le conseil municipal de Cairanne.

#### Le projet des canaux dérivés du Rhône

Le projet d'un canal latéral au Rhône est une idée ancienne. Cependant elle prend consistance en 1847 grâce à un ingénieur des Ponts et Chaussées, Aristide Dumont, par la publication chiffrée d'un tracé. Celui-ci prend naissance à Condrieu au sud de Lyon et s'étire le long de la rive gauche du Rhône jusqu'à Mornas où il traverse le Rhône par un siphon et va irriguer la Languedoc jusqu'à Montpellier et Béziers. Le canal passe à proximité de Cairanne et une partie de son territoire est susceptible d'être irriguée<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> ADV 1D4.

<sup>2</sup> Thierry Ruef, *Transférer l'eau du Rhône dans le Languedoc : regard critique sur les incidences du projet Aqua Domitia et les contradictions territoriales*, 2015, sous Internet.

Cependant la première motivation mise en avant pour la construction de ce canal était pour combattre les ravages du phylloxera par submersion des vignes, en second pour servir de distribution d'eau dans les localités traversées et enfin pour irriguer au sens large.

Pendant cinquante ans partisans et opposants vont s'affronter. Durant cette période, le pouvoir politique est changeant et hésitant, l'administration est délirante liée notamment à un conflit entre différents corps d'ingénieurs (Polytechnique et Arts et Métiers), le lobby des compagnies de navigation du Rhône qui s'insurge alors qu'elles sont déjà condamnées concurrencées par le chemin de fer. Les ingénieurs des Pont et Chaussées affirment que le passage en siphon du Rhône est impossible alors que les Romains maîtrisent cette technique depuis 2000 ans !

Baucoup d'énergie dépensée pour rien : à partir de 1877, le greffage des espèces françaises sur des plans américains résistant aux pucerons résout la crise du phylloxera et condamne le canal. En 1901 Aristide Dumont s'insurge contre l'abandon du projet : l'eau du Rhône permettrait de diversifier les cultures et de réduire l'emprise de la vigne dans le Languedoc mais c'est trop tard !

Bref, déjà un bel exemple du « mal français <sup>3</sup>».



Source : BNF modifié

En rouge le tracé du canal entre Valence et Nîmes. Dans la cartouche le tracé poche de Cairanne dont les limites sont en jaune. On voit que toute la partie de Cairanne à l'ouest de l'Aygues est susceptible d'être irriguée par l'eau du canal (zone hachurée en rouge)

## XX<sup>e</sup> siècle

<sup>3</sup> Expression devenue classique qui reprend le titre d'un essai sociologique d'Alain Peyrefitte de 1976 sur les dysfonctionnements d'un état centralisateur et d'une bureaucratie administrative contraignante.

### **1921 : lettre du Ministre de l'Hygiène, de l'assistance et la prévoyance sociales aux Préfets<sup>4</sup>**

« La sécheresse continue et il y a bien à se préoccuper d'une situation qui devient chaque jour plus inquiétante.

Déjà je le sais dans certaines villes et communes, on a rationné la population

Il apparait qu'un nouvel effort doit être fait...

Aussi vous prierai je de tenir d'urgence le conseil départemental d'Hygiène... Cette assemblée prendra toute décision utile pour remédier à un état de choses dont la persistance pourrait avoir des conséquences les plus graves... »

### **Réponse de la commission sanitaire d'Avignon : un bras d'honneur**

« Après un échange de vue entre les membres, la commission sanitaire émet l'avis :

Que la sècheresse qui règne actuellement intéresse que fort peu l'arrondissement d'Avignon attendu que dans cet arrondissement la majorité des cultures est à l'irrigation par le Rhône, la Durance et la Sorgue ; que les eaux de son sous-sol sont abondantes et que par conséquent il n'y a pas lieu que la population souffre de la sécheresse. »

### **Réponse de la commission sanitaire d'Orange : fataliste**

« Considérant que la sécheresse anormale présente a créée un état des choses dont la persistance pourrait avoir des conséquences les plus graves mais que d'autre part les moyens susceptibles d'y remédier font défaut est d'avis :

De simplifier les longues procédures à laquelle sont soumis les projets d'adduction d'eau...

D'inviter les municipalités à prescrire aux habitants de faire bouillir l'eau destinée à l'alimentation. »

Encore faut-il avoir de l'eau !

### **1930**

À Cairanne le puit qui est utilisé par le vieux village est à sec pour la première fois depuis 1904<sup>5</sup> !

### **Gérard Cousot**

*Summary : in the 19th century, one way to fight against phylloxera was to drown the vine plants; this method backed up a project of irrigation channels from the Rhône on the left bank which has been proposed in 1847 to distribute water and mitigate drought. During 50 years, supporters and opponents clashed. The introduction of American rootstocks eliminated phylloxera and put an end to the project. In the 20th century other droughts appeared but seemed to be ignored by the local authorities of Vaucluse.*

Association « **Cairanne et son vieux village** »

260 Chemin du Pourtour

84290 Cairanne

[www.cairannevieuxvillage.eu](http://www.cairannevieuxvillage.eu)

---

<sup>4</sup> ADV, 5M34.

<sup>5</sup> ADV, AC Cairanne 20288.